



Réintégration à la nationalité française

Par **haroun54**, le **20/01/2008** à **10:52**

Bonjour,

J'ai déposé un dossier complet de demande de réintégration à la Nationalité Française au niveau du Consulat Général de France en Algérie, j'azi reçu en contre partie un récépissé de dépôt, 18 mois plus tard j'ai reçu une lettre de rejet de la part du Ministère de l'émigration.

j'ai déposé un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes le 26/10/2006 mon recours se trouve toujours en instruction.

Je vous prie de bien vouloir m'éclairer ou m'orienter sur ce cas.

Je vous remercie.